

Documentation des Soins infirmiers de réadaptation et de rétablissement (P3)



Définition: Programme d'interventions du **personnel infirmier** visant à aider ou à favoriser la capacité du résident à atteindre son plein potentiel.

Conditions clés: Les interventions doivent **dépasser** le cadre des soins infirmiers de routine et être prodiguées par le personnel clinique (IA, IAA ou aides et personnel infirmier auxiliaire).

Veillez consulter le *Manuel de l'utilisateur du RAI-MDS 2.0* pour connaître les définitions des soins infirmiers de réadaptation et de rétablissement.



Exercices de mobilisation — passifs (P3a)

Exercices de mobilisation — actifs (P3b)

Exercices d'emploi d'une attelle ou d'un appareil orthopédique (P3c)

Mobilité au lit (P3d)

Transfert (P3e)

Marche (P3f)

Habillage ou toilette (P3g)

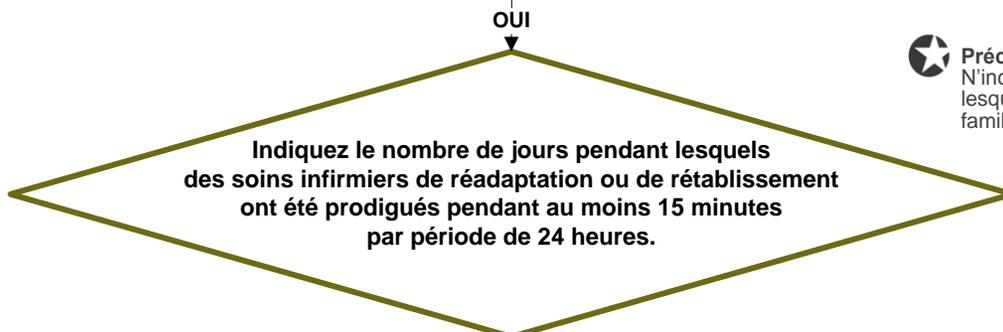
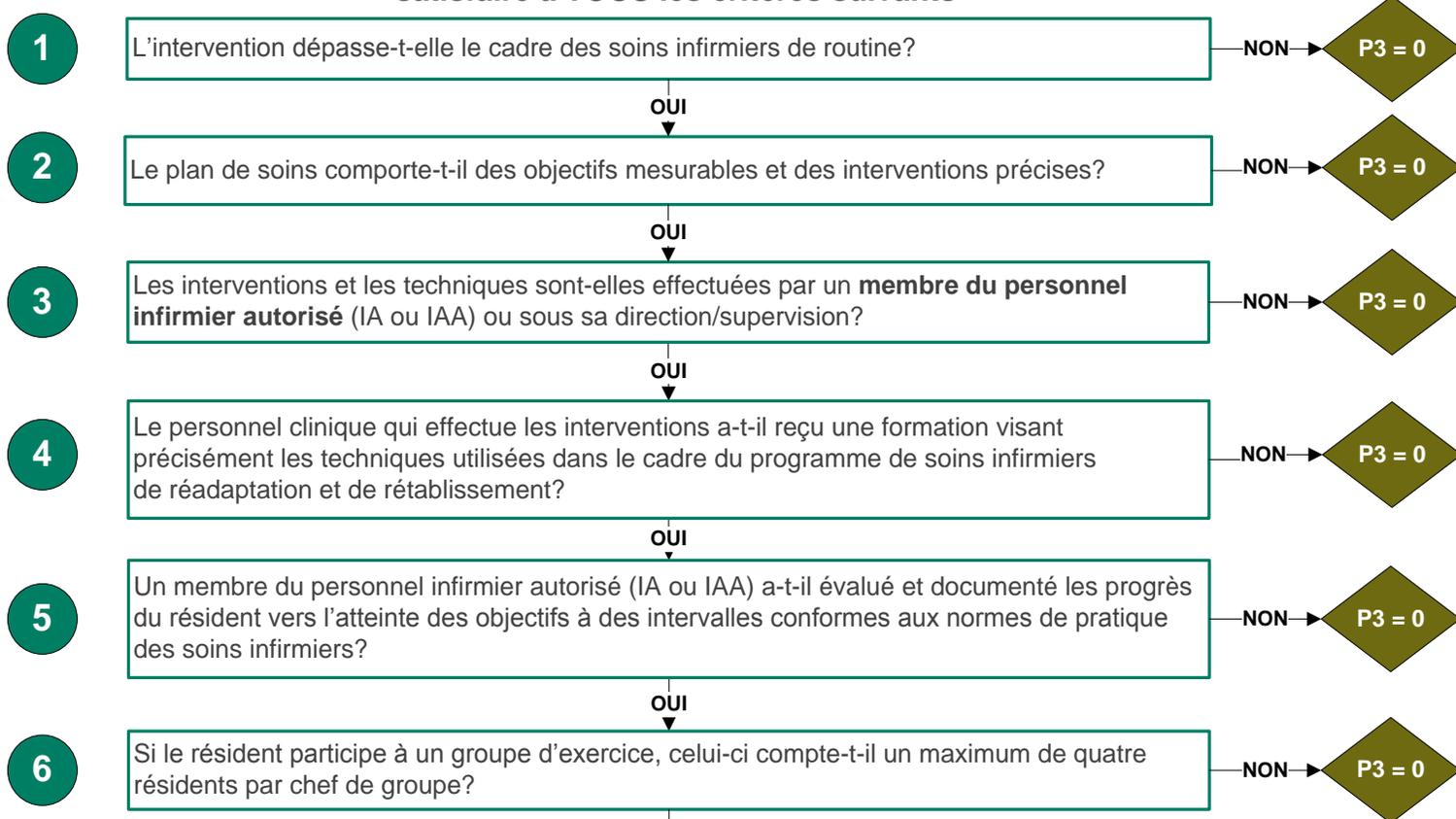
Alimentation ou déglutition (P3h)

Soins d'un membre amputé ou d'une prothèse (P3i)

Communication (P3j)

Autre (P3k)

Un programme de soins infirmiers de réadaptation ou de rétablissement doit satisfaire à TOUS les critères suivants



Précision de l'ICIS
N'incluez pas les périodes pendant lesquelles des bénévoles ou la famille aident le résident.